



## AVIS A LA POPULATION

### DEPOT D' UN PROJET D' AVENANT AU PACTE DE MAJORITE

La Directrice générale de la Commune de Quévy informe la population qu'elle a reçu ce 14 octobre 2021 un projet d'avenant au pacte de majorité reproduit ci-dessous.

Ce projet propose le nom des mandataires suivants en remplacement des démissions :

Ω Fonctions scabinales et conseillère communale : Mme M. Cochez, 3<sup>ème</sup> Echevine

√ 3<sup>ème</sup> Echevin proposé : M. V. Wambersy et conseiller communal proposé : M. G. Durdur

Ω Fonctions scabinales : M. L. Bougard, 4<sup>ème</sup> Echevin

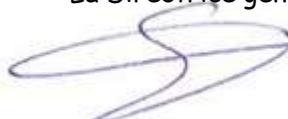
√ 4<sup>ème</sup> Echevin proposé : Mme C. Poncin

L'avenant au pacte est consultable en ligne sur le site web communal ou au Secrétariat de la Bourgmestre et des Echevins, rue de Pâturages, 50 à 7041 Quévy (Givry) UNIQUEMENT sur rendez-vous (065 586440).

L'adoption dudit projet d'avenant au pacte de majorité sera soumis au vote à haute voix en séance du Conseil communal du 28 octobre 2021 et devra, pour être adopté, recueillir la majorité des voix des membres présents.

Fait à Quévy, le 14 octobre 2021.

La Directrice générale,

  
C. Severyns





DEPÔT D'UN PROJET D'AVENANT AU PACTE DE MAJORITE

Je soussignée C. Severyns, Directrice générale, déclare avoir reçu entre les mains, en date du 14 octobre 2021, de Mme F. Lecompte, Bourgmestre, un projet d'avenant au pacte de majorité présenté par les groupes politiques PS et MR+ du Conseil communal.

Conformément aux prescrits légaux, ce projet d'avenant au pacte est recevable puisqu'il a été déposé par la moitié au moins des conseillers communaux de chaque groupe politique faisant partie de la majorité, et par chacune des personnes qui y est présentée.

Quévy, le 14 octobre 2021.

La Directrice générale,

C. Severyns

